

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire, en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

180667

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :	1708	Société :	
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom :		GOURIRANE Ahmed	
Date de naissance :		31/12/1954	
Adresse :		ATTAOUIINE N° 36 rue 92 HAY HASSANI Casablanca	
Tél. :		06 61 08 88 61	Total des frais engagés : 655,70 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> Docteur Abdellali TLEMC Médecine Générale Echographie 155, Av. Afghanistan H.H. Casablanca . Tél.: 05 22 20 45 45 </div>		
Date de consultation :	17/10/2023		
Nom et prénom du malade :	RHOUZLANE KHADJA		
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	All. Resp et gentale		
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : (17/10/2023) Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 17/10/2023



9

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17/10/2023	C	1	1000	Docteur Abdellatif TLEMBI Médecine Générale Echographie 155, Av. Afghanistan H.H. Casablanca - Tél.: 05 22 87 22 87
17/10/2023				

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
REVEAL SARL PHARMACIE CHIFA 10 Ave. Afghanistan Hay Hassani - Casablanca Tél.: 0522 90 32 63	17/10/2023	457.70

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

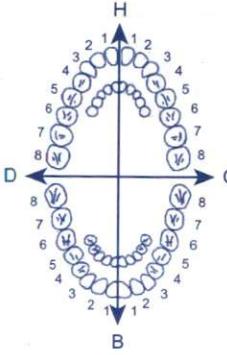
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
						1000

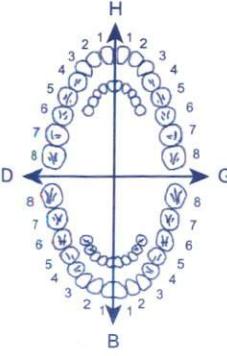
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				MONTANTS DES SOINS
				DÉBUT D'EXÉCUTION
				FIN D'EXÉCUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXÉCUTION

O.D.F PROTHÈSES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE
	H 25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 00000000 35533411 11433553 B
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

Dr. ABDELALI TLEMÇANI

MEDECINE GENERALE

Echographie

155, Avenue Afghanistan

Hay El Hassani - Casablanca

Tél. : 05.22.90.33.90



Casablanca, le

116,00

- Camouk lg (10)

15H 3K

66,00

- Agimyale fw



34,70 fl

- S. Court 20



29,00 39fl

- Gytal
Toilettel.



30,00 oroch

new 3 sal,



REVEAL SARL

ARMACIE CHIF

TAHIRI HASSANI

Ave. Afghanistan

155, Av. Afghanistan H.H

Casablanca - Tel.: 05 22 90 33 90

الدكتور عبد العالى التلمسانى

الطب العام

أمراض النساء والرجال والأطفال

الفحص بالتلفزة

155، شارع أفغانستان

حي الحسنى - الدار البيضاء

الهاتف: 05.22.90.33.90

17 OCT. 2023

RHQORZLANE KIAADJA

REVEAL SARL
ARMACIE CHIF
TAHIRI HASSANI
10 Ave. Afghanistan
Hay Hassani - Casablanca
tel: 05 22 90 33 63

Docteur Abdellali TLEMÇANI
Médecine Générale

Echographie
155, Av. Afghanistan H.H
Casablanca - Tel.: 05 22 90 33 90

المرجو إحضار الوصفة عند المراقبة

116,00

PPV: 116DH00
PER: 08-26
LOT: M 2598

66,00

A.R. LA
M.T.A.
10 Ave. Afghanistan
Hay Hassani - Casablanca
Tel: 0522 90 32 63. fax: 0522 90 46 04

91,00

91,00

RE VEAL SARL
PHARMA CHIFA
M.T.A.
10 Ave. Afghanistan
Hay Hassani - Casablanca
Tel: 0522 90 46 04

RE VEAL SARL
PHARMA CHIFA
M.T.A.
10 Ave. Afghanistan
Hay Hassani - Casablanca
Tel: 0522 90 46 04

RE VEAL SARL
PHARMA CHIFA
M.T.A.
10 Ave. Afghanistan
Hay Hassani - Casablanca
Tel: 0522 90 46 04

RE VEAL SARL
PHARMA CHIFA
M.T.A.

PPV: 30DH00

LOT N°:
UT. AV:
PPV (DH):

34,70